



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Madame l'Inspectrice d'Académie.
Inspectrice pédagogique régionale de Mathématiques

À
Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement,
Mesdames et Messieurs les enseignants de Mathématiques.

Ajaccio, le 21 Août 2019

Rectorat

Objet : Lettre de rentrée. Septembre 2019

Dossier suivi par :

**Valérie BORDES
IA-IPR-MATHS**

Téléphone
06 01 06 36 14
04 95 50 34 62

Télécopie
04 95 51 27 06

E-mail
valerie.bordes
@ac-corse.fr

**bd Pascal Rossini
BP 808
20192-AJACCIO
CEDEX 4**

A l'occasion de ce début d'année scolaire 2019, je remercie tous les enseignants de Mathématiques pour leur implication auprès de leurs élèves tout au long de l'année scolaire 2018-2019 ; je les remercie aussi pour tous les échanges fructueux que nous avons pu avoir. En cette nouvelle année, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une belle année scolaire riche en réussites tant personnelles que professionnelles. J'espère que cette année nous permettra d'avancer sur la route des Mathématiques que nous avons commencé à tracer.

Je tiens à féliciter tous les lauréats des différents concours et à souhaiter la bienvenue à tous ceux qui arrivent dans l'académie ainsi qu'aux enseignants entrant dans le métier.

Je remercie sincèrement tous les professeurs pour leur investissement dans les différentes missions qui leur ont été confiées, pour l'accompagnement sans faille de leurs élèves et pour leur participation aux différents groupes de travail mis en place.

Cette lettre de rentrée donne quelques informations qui peuvent être utiles aux enseignants de Mathématiques. Je rappelle dès à présent l'adresse des deux sites nationaux qui peuvent être régulièrement consultés :

<http://www.education.gouv.fr>
<http://www.eduscol.education.fr>

Vous pouvez aussi consulter le site de l'académie <http://www.ac-corse.fr/math/> qui a été rénové et consulter l'espace numérique de travail LEIA, onglet cours, « Mathématiques : espace de mutualisation » où des ressources académiques sont régulièrement déposées.

J'espère que nous arriverons tous ensemble à vivre pleinement cette année qui **est l'année des Mathématiques** ; pensez à vous inscrire aux différents stages et séminaires qui vous seront proposés.

N'hésitez pas à me contacter autant de fois que vous le souhaiterez. Soyez certains que je fais mon possible pour vous informer et pour être au plus près de vos attentes.

Valérie BORDES
IA. IPR

« Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ». Proverbe africain.

PREAMBULE COMMUN

Comme chaque année, les IA-IPR de l'Académie de Corse ont choisi d'introduire chaque lettre de rentrée disciplinaire par un préambule commun :

L'année scolaire qui commence sera marquée par un certain nombre d'évolutions, pédagogiques et administratives, dont certaines amorcées en 2017-2018 et 2018-2019. Elles s'inscrivent dans les priorités nationales, et dans le projet académique 2017-2022.

Au collège, continuer à mieux prendre en compte les besoins des élèves et poursuivre une logique de personnalisation des enseignements :

http://www.ac-corse.fr/Projet-academique-2017-2022_a5384.html

Evaluations nationales de début de 6e, pour évaluer la maîtrise des savoirs fondamentaux en français et mathématiques.

<https://eduscol.education.fr/cid142279/evaluations-6eme-2019-2020.html>

Elles se dérouleront entre le lundi 30 septembre et le vendredi 18 octobre 2019, et répondent à **trois objectifs** :

- permettre aux équipes pédagogiques de **disposer d'informations relatives au niveau de maîtrise des élèves** à leur entrée au collège en français et en mathématiques,
- mettre à disposition des équipes une **aide au pilotage pédagogique** des réseaux écoles-collège,
- **enrichir les outils de pilotage académique** grâce aux informations fournies par des évaluations standardisées sur tout le territoire. L'intérêt de ces évaluations est de fournir une mesure objective des compétences et connaissances des élèves. Cette mesure est fondée sur des méthodes scientifiques et est indépendante des conditions d'observation et de correction.

Mesure « Devoirs faits » :

Elle se poursuit et se renforce cette année. Dans tous les collèges, « Devoirs faits » accueille l'ensemble des élèves volontaires, avec une incitation en direction de ceux qui rencontrent des difficultés. Proposée aux collégiens quatre heures par semaine, cette mesure doit aussi engager les équipes à réfléchir d'une part, à des voies nouvelles de construction et de déroulement des leçons et d'autre part aux spécificités, aux attentes et aux finalités du travail donné aux élèves en dehors des cours.

Des stages de formation continue seront proposés aux acteurs impliqués, ou souhaitant s'impliquer, dans « Devoirs Faits » :

- Méthodologie pour apprendre « Devoirs faits » (proposition d'outils méthodologiques à destination des élèves et des personnels),
- Formation des coordonnateurs des EPLE,
- Formation des assistants d'éducation.

L'inscription des personnels aux sessions de formations se fera via le PAF 2019-2020 (les inscriptions à ces formations se font sur l'application GAIA à l'adresse <https://id.ac-corse.fr/arena/>) et l'information sera doublée par courriel aux établissements scolaires. Différentes sessions (bassins de formation) pourront être proposées.

Condensé des ressources « Devoirs Faits » :

- la page d'Education.gouv.fr résume la mesure et permet de retrouver plusieurs infographies :

<https://www.education.gouv.fr/cid118686/devoirs-faits-un-temps-d-etude-accompagnee-pour-realiser-les-devoirs.html>

- la page d'Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/cid118508/devoirs-faits.html>

permet de télécharger « Tout savoir sur Devoirs Faits », vademecum à destination des principaux de collège, **composé des annexes** (« **guide pour un intervenant débutant** », « **éclairage sur l'aide méthodologique** », etc...) :

Mettre en œuvre « Devoirs Faits » : [Télécharger le vademecum à destination des principaux de collège](#)

Savoir mobiliser les banques de ressources numériques dans le cadre de Devoirs Faits : [télécharger le document powerpoint](#)

- la page **CANOPE** permet de consulter une sélection de ressources proposées :

<https://www.reseau-canope.fr/notice/devoirs-faits.html>

avec l'ouvrage le Travail personnel de l'élève téléchargeable : <https://www.reseau-canope.fr/notice/le-travail-personnel-de-leleve.html>

En effet, l'hétérogénéité des publics dont vous avez la charge demeure, et avec elle la nécessité de la différenciation pédagogique afin de garantir à tous les meilleures chances de réussite. La mise en œuvre des parcours éducatifs, la démarche de projet, - entre autres, dans le cadre de la participation à des concours académiques ou nationaux- restent donc des priorités.

Au lycée, nouvelle organisation des enseignements et nouveau baccalauréat :

Après les premières évolutions de 2018-2019, la rentrée 2019 sera marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation des enseignements et des nouveaux programmes. Le parcours d'orientation de l'élève est consolidé afin de mieux préparer et d'accompagner les choix d'avenir. Désormais, le nombre d'élèves qui entrent en seconde générale ne constitue plus un facteur d'évaluation pour les collèges. À l'inverse de la logique d'orientation par défaut, nous devons veiller à présenter les opportunités offertes par chacune des voies du lycée.

http://media.education.gouv.fr/file/reforme_lycee/40/5/Le_nouveau_Lyce_e_general_et_tec_hnologique_134405.pdf

Les élèves de première seront concernés par les épreuves communes de contrôle continu, et l'évaluation de l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale.

<https://www.education.gouv.fr/cid126438/baccalaureat-2021-tremplin-pour-reussite.html>

Les tests de positionnement **de début de 2^{nde}**, se dérouleront entre **le 16 septembre et le 4 octobre**. Ils sont la première étape de l'accompagnement personnalisé qui permet aux lycéens de consolider leur maîtrise de l'expression écrite et orale, et leurs compétences mathématiques, essentielles tant dans la vie personnelle ou professionnelle que pour la poursuite de leurs études. Ces tests sont une aide aux enseignants pour mieux cibler et organiser cet accompagnement.

<https://eduscol.education.fr/cid142313/tests-de-positionnement-de-seconde-2019-2020.html>

Les modalités d'accompagnement et d'évaluation des enseignants :

Le protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) dans la fonction publique, progressivement mis en œuvre depuis janvier 2017, concerne les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation-psychologues, fonctionnaires de l'enseignement scolaire public ou leurs correspondants dans l'enseignement privé sous contrat sont ainsi concernés.

Conformément au décret n° 2017-786 du 5 mai 2017, outre les inspections prévues afin de procéder à l'évaluation des enseignants dans le cadre des rendez-vous de carrière du PPCR, **les IA-IPR continueront à procéder à des visites afin d'accompagner, de former et de conseiller les enseignants, et de les préparer aux rendez-vous de carrières.**

Comme lors des précédentes années scolaires, lors des rencontres individuelles et collectives dans vos établissements – **collèges et lycées** – l'observation et l'accompagnement menés par les IA-IPR (conseils, formations, inspections, ...) porteront principalement sur :

- Les **pratiques didactiques et pédagogiques**, la transmission des savoirs et des méthodes ;
- La **connaissance et la mise en œuvre** des programmes en vigueur ;
- Les **pratiques d'évaluation** des apprentissages et des acquis des élèves ;
- La prise en compte de la **diversité des élèves** et des **modes d'apprentissage** ;
- La **mise en activité des élèves** au service de l'acquisition de connaissances et de la construction de compétences ;
- La **place du numérique** dans les choix didactiques et pédagogiques, et notamment l'utilisation de l'ENT ;
- La mise en œuvre d'un **travail d'équipe**, pédagogique et éducatif, cohérent avec les orientations disciplinaires et les objectifs du projet d'établissement ;
- L'implication de tous dans la **construction des parcours** des élèves.

Les IA-IPR, de façon individuelle ou collégiale, continueront à vous accompagner dans l'analyse de vos pratiques pédagogiques pendant cette année scolaire, que nous vous souhaitons riche en expériences et satisfactions professionnelles.

LES PROGRAMMES DE MATHÉMATIQUES ET LEUR ÉTAT D'ESPRIT

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, vous exercez vos responsabilités dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'établissement.

➤ Pour le collège :

- Vous trouverez les programmes en vigueur depuis l'an passé dans le [BO n°30 du 26 juillet 2018](#).
- Cette année entrent en vigueur les attendus de fin d'année et les repères de progression que vous trouverez dans le [BO du 29 mai 2019](#). Cela vous donnera sûrement l'occasion de retravailler les progressions de cycle. Je vous encourage vivement à faire ce travail en équipe ; ce qui permettra, dans un second temps, d'élaborer des évaluations communes pour tous les niveaux, évaluations utiles pour faire progresser vos élèves.
- La réflexion sur le [socle commun](#) et sur les compétences mathématiques et transversales doit continuer à être menée. Vous trouverez dans l'espace de mutualisation académique certains éléments concernant les compétences ; ils ont été élaborés par le groupe de réflexion pédagogique auquel je vous invite à vous inscrire. Bien sûr, toutes les ressources utiles sont sur EDUSCOL pour le [cycle 3](#) et pour le [cycle 4](#).
- Le BO du 26 juillet 2018 met bien en évidence les **activités rituelles** et les **automatismes** à faire acquérir à vos élèves pour chacun des thèmes. Ces activités rituelles sont d'une grande importance, je vous invite donc à les mettre en place au début de chacun de vos cours. Nous mettrons à votre disposition, en janvier 2020 sur LEIA l'application « 1 jour, 3 questions » ; cela vous permettra de proposer à vos élèves des activités rituelles sous forme de trois questions par cours.

- Les temps d'apprentissage doivent être respectés. La trace écrite ne peut arriver qu'après des étapes importantes comme celles où les élèves manipulent, s'approprient les notions avec leur cheminement, leurs mots. Ce passage de la manipulation, de la découverte, vers l'abstraction doit prendre appui sur une phase intermédiaire : la phase de verbalisation, de « mise en mots » par les élèves.
On attend donc :

- des phases de recherche autonome mais encadrée ;
- des phases de cours très commentées, où l'on interroge la rédaction des énoncés mathématiques, où l'on présente certaines preuves ;
- la présentation d'exemples abondants, matière à débats, pour s'assurer de la compréhension de tous, en étant très à l'écoute des élèves ;
- la mise en application par les élèves, en autonomie, sur des cas très simples d'abord, puis de plus en plus substantiels ;
- les rituels, indispensables pour faire fonctionner et stabiliser les connaissances, les méthodes et les stratégies.

➤ **Pour le lycée :**

- Le [BO spécial du 22 janvier 2019](#) vous donne les nouveaux programmes de seconde et de premières voies générale et technologique qui entrent en vigueur cette année. Ils sont dans l'esprit du [rapport Villani Torossian](#).

Les éléments de préambule sont importants :

- Les six compétences mathématiques.
- La diversité de l'activité de l'élève.
- La place de l'oral.
- La trace écrite.
- Le travail personnel des élèves.

De même que les lignes directrices pour l'enseignement :

- Importance d'une bonne atmosphère de travail.
- Développement d'attitudes positives chez l'élève.
- Travail sur l'erreur.
- Résolution de problèmes.
- Problèmes « internes » et problèmes « externes ».

En lien avec le rapport Villani-Torossian, vous devez respecter l'équilibre des temps d'apprentissage :

- Recherche, activité, manipulation
- Dialogue, échange, verbalisation
- Exposé par le professeur
- Exemples
- Exercices et problèmes
- **Rituels**

Les sections « Histoire des mathématiques » ont pour but d'éclairer le cours d'éléments de contextualisation d'ordre historique ou épistémologique.

Des [documents ressources](#) sous forme d'animations peuvent vous être utiles.

- Les élèves de **terminale** travaillent pour cette année avec les programmes actuels :

Terminales	Numéro du BO
Séries ES/L/S	BO spécial n°8 du 13 Octobre 2011
Série STMG	BO n°6 du 9 Février 2012
Série ST2S	BO n°2 du 26 Octobre 2006
STI2D et STL	BO n°8 du 13 Octobre 2011

A partir de la rentrée 2020, vous trouverez tous les programmes de terminales voies générale et technologique dans le [BO spécial N°8 du 25 juillet 2019](#)

- Les élèves de **seconde** auront tous quatre heures de Mathématiques ; ils devront se déterminer sur les enseignements de spécialité qu'ils suivront en première. Je vous invite à encourager tous les élèves ayant besoin des Mathématiques dans la poursuite de leurs études (*voir annexe 2*) ainsi que ceux n'ayant pas encore d'idée précise à prendre la spécialité Mathématiques en première. 75% des élèves poursuivant actuellement leurs études ont besoin des Mathématiques. Il ne s'agit pas de sélectionner à l'entrée en première. La « sélection » pourra se faire au second trimestre de première, trimestre pendant lequel les élèves choisiront de poursuivre ou pas la spécialité Mathématiques en terminale et aussi de prendre ou pas une option en lien avec les Mathématiques. On rappelle aussi que la spécialité Physique s'appuie sur les programmes de Mathématiques.
- La classe de **seconde** est conçue pour permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de **réussir la transition du collège au lycée**. A ce titre, je vous invite à mettre en place des groupes de liaison collège-lycée. Comme au collège, la résolution de problèmes est un cadre privilégié pour développer, mobiliser et combiner plusieurs compétences. Il faudra donc être vigilant à ce nouvel état d'esprit qui place la classe de seconde dans **la continuité du cycle 4**. La place de l'oral et la place de la trace écrite doivent être repensées et mises en valeur. Des **activités rituelles** doivent être proposées afin d'aider les élèves à acquérir des **automatismes**. La diversité des types de tâches est largement préconisée : « questions flash » pour favoriser l'acquisition d'automatismes, exercices d'application et d'entraînement pour stabiliser et consolider les connaissances, exercices et problèmes favorisant les prises d'initiatives, mises au point collectives d'une solution, productions d'écrits individuels ou collectifs, etc.
- En **première générale**, il y aura des Mathématiques pour tous les élèves dans les cours d'**enseignement scientifique**. Je vous incite fortement à participer à l'élaboration des séquences pour cet enseignement. La part des Mathématiques ne doit pas être négligée comme en attestent les [sujets zéros](#).
Des [ressources](#) en lien avec Mathématiques ont été publiées pour **l'enseignement scientifique**. Elles se composent de sept ressources thématiques (la décroissance radioactive, la cristallographie, le rayonnement solaire, la mesure de la Terre, les sons purs et composés, les gammes, la numérisation du son) et d'activités GeoGebra regroupées dans un livret.
- Les élèves de **première générale** qui suivent **l'enseignement de spécialité Mathématiques** auront quatre heures de Mathématiques. Ce programme transmet les savoirs nécessaires pour réussir dans le supérieur. Seuls les élèves abandonnant la spécialité en fin de première seront évalués en vue du baccalauréat

au troisième trimestre de première lors d'une épreuve commune de contrôle continu. Tous les élèves sont bien sûr évalués tout au long de l'année (notes sur le bulletin). Les élèves continuant la spécialité en terminale sont invités **dès la première** à travailler sur leur projet de grand oral qui doit s'appuyer sur les spécialités suivies en terminale. Ce grand oral peut s'appuyer sur une spécialité ou sur les deux. Quoiqu'il en soit, nous devons repenser la place de l'oral dans notre enseignement.

- Les élèves de **première voie technologique** ont tous le même programme et ont tous trois heures de Mathématiques. Ils seront évalués deux fois en première lors des épreuves communes de contrôle continu ; une fois au second trimestre, une fois au troisième trimestre. Un découpage du programme est prévu afin de faciliter le passage des épreuves du second trimestre.
- Pour les élèves de **STI2D et de STL**, un des enseignements de spécialité obligatoire est Mathématiques - Physique Chimie. Il est fortement préconisé de créer du lien entre les deux matières. En STL, l'enseignement des Mathématiques est estimé à environ 40h et en STI2D, à 50h. Cet enseignement étant un enseignement de spécialité, il sera évalué lors des épreuves de fin d'année de terminale.
- Pour les élèves de la voie générale qui seront en terminale rentrée 2020 deux choix d'option de trois heures en lien avec les Mathématiques s'offrent à eux :
 - *L'option Mathématiques complémentaires :*
Le programme s'appuie sur le programme de première. Il est donc déconseillé à un élève de prendre cette option s'il n'a pas suivi la spécialité en première. Les élèves qui suivent la spécialité Mathématiques en terminale ne peuvent pas choisir cette option.
 - *L'option Mathématiques expertes :*
Elle est réservée aux élèves qui suivent la spécialité Mathématiques en terminale et qui souhaitent approfondir leurs connaissances.
- Il ne vous aura pas échappé que tous les programmes permettent un travail sur la programmation et l'algorithmique. Le langage à utiliser est le langage **Python**.

LES DIFFERENTES EVALUATIONS

- Les évaluations nationales de [sixième](#) :

Une meilleure liaison avec le premier degré semble nécessaire. Vous trouverez en annexe (*annexe 1*) les résultats de notre académie pour les évaluations rentrée 2018 ; vous pouvez aussi vous [reporter](#) à des constats plus généraux. Cette année, les passations seront organisées par chaque collège **du 30 septembre au 18 octobre**. Les résultats individuels et par classe seront disponibles dès la fin des passations. Les tests ont été améliorés pour tenir compte des remontées des établissements. L'analyse des résultats des élèves offrira des bilans individuels plus précis, le domaine satisfaisant a été découpé en trois sous-groupes. Par ailleurs, dès le début des passations, un document présentant une partie importante des exercices sera mis à disposition des équipes pédagogiques. L'objectif de ces évaluations en début de sixième est de permettre aux équipes pédagogiques de

disposer d'indicateurs sur certaines compétences des élèves afin d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements, notamment dans la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisé. Vous trouverez sur [éduscol](#) plusieurs documents pour mieux vous informer et pour informer vos élèves du contenu et des principes de ces tests.

- Les tests de positionnement de [seconde](#) :

Chaque élève de seconde générale, technologique ou professionnelle passe un test numérique de positionnement qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques. Ces tests doivent permettre aux équipes pédagogiques, en complément des outils propres à chaque enseignant, de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences de chaque élève en français et en mathématiques, première étape de l'accompagnement personnalisé. Cette année, les dates des passations sont **du 16 septembre au 4 octobre**. Les résultats individuels et par classe seront disponibles dès la fin des passations. Comme pour la sixième, les tests ont été améliorés. Par ailleurs, dès le début des passations, un document présentant une partie importante des exercices sera mis à disposition des équipes pédagogiques. Vous trouverez sur [éduscol](#) plusieurs documents pour mieux vous informer et pour informer vos élèves du contenu et des principes de ces tests.

- Les évaluations sur échantillons : notre académie a participé à plusieurs évaluations : TIMSS en quatrième, CEDRE, XPAN4 Certains établissements tirés au sort participeront cette année à des évaluations expérimentales.

- **Contrôle continu première voie technologique : Deux épreuves**

Chaque [épreuve](#) dure deux heures et comporte deux parties. Pour tenir compte du temps de ramassage intermédiaire et de distribution du sujet relatif à la deuxième partie, il convient de calibrer le travail des élèves de la façon suivante :

Partie I : 20 minutes d'évaluation des automatismes (sur 5 points) ;

Partie II : trois exercices indépendants d'une demi-heure environ chacun (sur 5 points).

Un juste équilibre entre les six compétences mathématiques est préconisé. Les calculatrices sont systématiquement interdites lors du test de maîtrise des automatismes (Partie I), elles peuvent être autorisées pour le reste de l'épreuve (Partie II), à condition qu'elles soient non programmables et sans mémoire alphanumérique. Cette contrainte est commandée par le risque de fraude par téléchargement des corrigés dans les mémoires des calculatrices. Certains sujets proposeront des évaluations à l'aide des ordinateurs. Les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.

- [Epreuve](#) de première voie générale pour ceux qui arrêtent la spécialité, fin de première :

L'élève communique au conseil de classe du deuxième trimestre de première l'enseignement de spécialité qu'il ne souhaite pas poursuivre en classe de terminale, enseignement qui fait donc l'objet d'une épreuve commune de contrôle continu au troisième trimestre de la classe de première.

Cette épreuve est définie dans la [note de service](#) n° 2019-059 du 18-4-2019. C'est une épreuve écrite de deux heures, évaluant contenus, compétences et capacités attendues ; deux à quatre exercices indépendants, notés entre 5 et 12 points. Parmi les exercices, un QCM en cinq questions indépendantes, notées chacune sur un point, peut être proposé ; chaque question offre un choix entre quatre réponses dont une seule est correcte ; la notation est « traditionnelle » (pas de point négatif). Les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.

➤ **Epreuve d'enseignement scientifique, fin de première :**

Cet enseignement sera évalué en fin de première : deux exercices sur 10 points s'appuyant chacun sur au moins deux matières parmi SVT, Physique - Chimie, Informatique, Mathématiques. Il sera aussi évalué en terminale.

➤ **Nouvelles modalités d'évaluation bac 2021 :**

Les modalités d'organisation du contrôle continu sont données dans le [BO n°30 du 25 juillet 2019](#).

Pour l'obtention des baccalauréats général et technologique, les candidats font l'objet d'une évaluation au cours du cycle terminal (classes de première et terminale du lycée) qui se traduit par une note de contrôle continu, comptant pour 40 % de la note moyenne globale obtenue à l'examen par le candidat. Elle est fixée en tenant compte :

- de l'évaluation chiffrée annuelle des résultats de l'élève au cours du cycle terminal, attribuée par les professeurs et renseignée dans le livret scolaire, affectée d'un coefficient 10 pour un coefficient total de 100 ;

- de la moyenne des notes obtenues aux épreuves communes de contrôle continu, affectée d'un coefficient 30 pour un coefficient total de 100. Après la tenue des commissions et la validation des notes par le jury final, les copies, corrigées par un autre enseignant que l'enseignant habituel de l'élève, sont remises aux candidats.

➤ L'évaluation chiffrée annuelle des résultats des élèves prise en compte pour établir la note de contrôle continu est constituée de :

- la moyenne des moyennes annuelles des enseignements (obligatoires comme optionnels) suivis par l'élève, attribuées par ses enseignants habituels en classe de première (coefficient 5) ;

- la moyenne des moyennes annuelles des enseignements (obligatoires comme optionnels) suivis par l'élève, attribuées par ses enseignants habituels en classe de terminale (coefficient 5).

La moyenne annuelle de chaque enseignement est celle qui figure dans le livret scolaire du lycée de l'élève, quels que soient le nombre et la nature des évaluations prises en compte. Elle est validée au moment du dernier conseil de classe de chaque année du cycle terminal (fin de première et fin de terminale). Elle **ne prend pas en compte** les notes obtenues par l'élève au titre des épreuves communes de contrôle continu.

LES AMBITIONS NATIONALES POUR LES MATHÉMATIQUES
--

Cette année sera l'année des Mathématiques.

- La cérémonie d'ouverture aura lieu le **2 Octobre 2019** à la Sorbonne. De nombreuses actions seront proposées. Profitez-en !
- Cette année des Mathématiques se terminera à Lyon par un Grand Forum des Mathématiques Vivantes du **13 au 16 mai 2020**.
- La mise en place du [rapport](#) Villani Torossian sera de plus en plus effective.

- **La semaine des Mathématiques** aura lieu du **9 Mars au 15 Mars 2020** sur le thème « Mettons en scène les Mathématiques ».
- **Pour le collège** : Le concours Kangourou aura lieu le **jeudi 19 Mars 2020**. Les olympiades de quatrième auront lieu le **mardi 24 Mars 2020**.
- **Pour le lycée** : Les lycéens pourront participer à la vingtième édition des [olympiades](#) de première le **11 Mars 2020** mais aussi au concours général. De nombreux concours scientifiques sont proposés, n'hésitez pas à inscrire vos élèves.

LES AMBITIONS ACADEMIQUE

- **Le laboratoire Intelligence Artificielle** : Ce laboratoire a vu le jour au début de l'année 2019. Il s'agit là de rencontres entre collègues pour élaborer des ressources en lien avec l'Intelligence Artificielle. Des animations à destination de nos élèves permettront de mettre en place des tournois dans l'académie et permettront la création de [clubs](#) de Mathématiques dans les établissements, pensez-y ! Vous pouvez vous inscrire en écrivant à valerie.bordes@ac-corse.fr
- **Un laboratoire au collège de Montesorio** : Ce laboratoire permettra des rencontres entre les enseignants de collège et de lycée en vue d'élaborer des ressources pour améliorer le niveau de nos élèves dans un continuum DNB-3 DNB+3. N'hésitez pas à vous renseigner en écrivant à valerie.bordes@ac-corse.fr
- **Un autre laboratoire** d'élaboration de ressources pour le collège verra aussi le jour. Pour tout renseignement, écrivez à valerie.bordes@ac-corse.fr
- **Mathématiques et langue corse** : Les élèves des classes bilingues devraient être habitués à communiquer à l'oral et à l'écrit en langue corse le plus tôt possible dans l'année scolaire et le plus régulièrement possible. Ils pourraient aussi être évalués en utilisant des sujets en langue française ou corse. En lien avec CANOPE, un groupe d'élaboration de ressources en langue corse a vu le jour et nous espérons pouvoir proposer des ressources mathématiques en langue corse pour le collège. Vous pouvez dès à présent trouver certaines ressources sur le site du [CANOPE](#) mais aussi sur LEIA (onglet cours, Mathématiques Espace Académique. Dossier « zone de dépôt, espace collaboratif »)
- **La création d'une maison des sciences à Bastia** permettra de travailler avec vos élèves autour d'ateliers.
- **Un séminaire des Mathématiques à destination des enseignants** aura lieu les 9 et 10 avril 2020 à Corte ; il s'agira de deux jours de conférences et de partage de ressources.
- **Un forum des Maths à destination des élèves** se déroulera à Porto-Vecchio les 6 et 7 avril 2020.

- **Un séminaire numérique premier degré et cycle 3** aura lieu le 29 janvier à Corte.
- **Le forum de l'innovation** aura lieu le 17 octobre à Corte et **les trophées scientifiques** se dérouleront le 3 avril à Corte. A cette occasion, vous pourrez participer avec vos élèves au concours Newton mis en place dans l'académie qui permettra de récompenser la meilleure équipe ayant un projet en lien avec les Mathématiques et la Physique.

LE RENDEZ-VOUS DE CARRIERE et AUTRES

Si vous êtes concerné(e) par celui-ci cette année, vous avez reçu un message sur i-prof.

Afin de vous aider à préparer au mieux votre entretien, vous pouvez consulter le [guide du rendez-vous de carrière](#). Vous trouverez une actualisation dans le **JO du 6 juillet 2019** : l'arrêté du 21 juin 2019 modifie l'arrêté du 5 mai 2017 (les délais sont ramenés à 15 jours).

Je rappelle aussi qu'un référentiel de compétences est paru au **BO n°30 du 25 Juillet 2013**. Ce référentiel pourrait être utile dans la préparation de votre entretien de carrière mais aussi être utile à tous les moments de votre carrière.

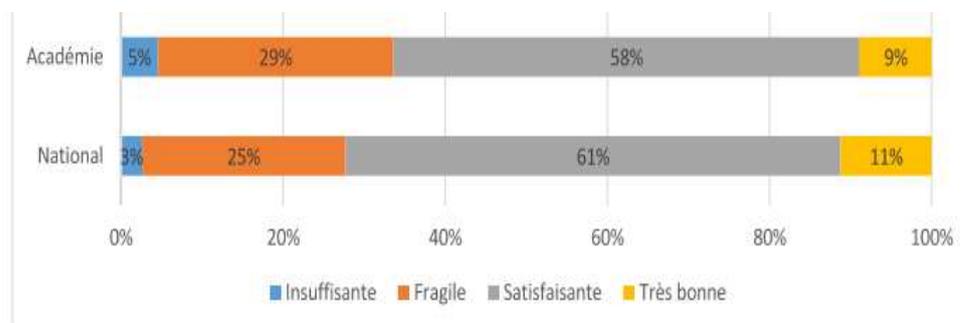
Ce [lien](#) peut aussi vous aider si vous débutez dans le métier.

Pour les tuteurs, que je remercie vivement pour leur implication, vous trouverez [ici](#) un guide qui peut vous aider dans l'accompagnement de vos stagiaires.

ANNEXES

ANNEXE 1

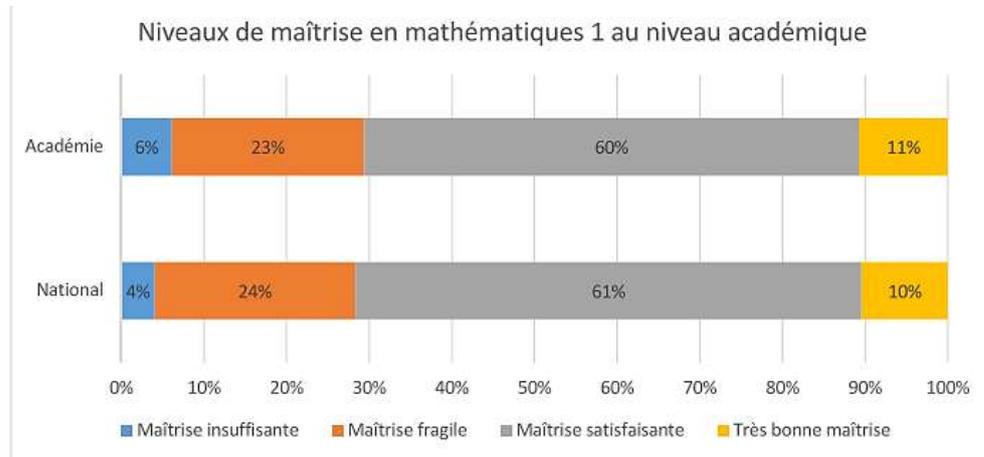
Vous trouverez ci-après un bilan de l'évaluation nationale à l'entrée en sixième 2018 pour notre académie.



Thème 1 :

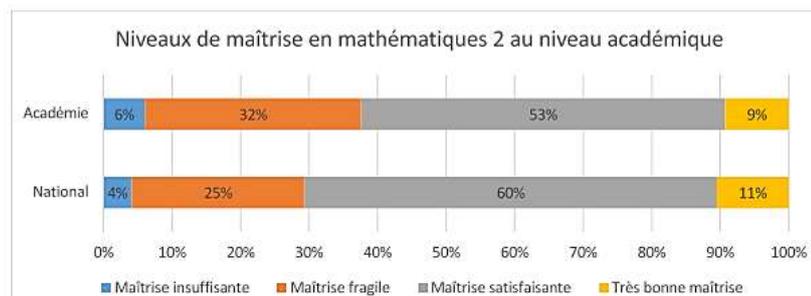
Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux
Connaître les unités de la numération décimale pour les nombres entiers (unités simples, dizaines, centaines, milliers, millions, milliards) et les relations qui les lient. Comprendre et appliquer les règles de la numération décimale de position aux grands nombres entiers (jusqu'à 12 chiffres).
Composer, décomposer les grands nombres entiers, en utilisant des regroupements par milliers.
Comparer, ranger, encadrer des grands nombres entiers, les repérer et les placer sur une demi-droite graduée adaptée.
Utiliser des fractions pour rendre compte de partages de grandeurs ou de mesures de grandeurs.
Repérer et placer des fractions sur une demi-droite graduée adaptée.
Écrire une fraction sous forme de la somme d'un nombre entier et d'une fraction inférieure à 1.
Connaître les unités de la numération décimale (unités simples, dixièmes, centièmes, millièmes) et les relations qui les lient. Comprendre et appliquer aux nombres décimaux les règles de la numération décimale de position (valeur des chiffres en fonction de leur rang).
Connaître des égalités entre des fractions usuelles (exemple : $5/10 = 1/2$; $10/100 = 1/10$; $2/4 = 1/2$).
Connaître et utiliser diverses désignations orales et écrites d'un nombre décimal (fractions décimales, écritures à virgule, décompositions additives et multiplicatives).
Connaître et utiliser diverses désignations orales et écrites d'un nombre décimal (fractions décimales, écritures à virgule, décompositions additives et multiplicatives).
Repérer et placer un nombre décimal sur une demi-droite graduée adaptée.
Comparer, ranger des nombres décimaux.
Encadrer un nombre décimal par deux nombres entiers, par deux nombres décimaux.

Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux
<p>Mobiliser les faits numériques mémorisés au cycle 2, notamment les tables de multiplication jusqu'à 9. Connaître des procédures élémentaires de calcul.</p> <p>Calcul mental ou en ligne Connaître des propriétés de l'addition, de la soustraction et de la multiplication.</p>
<p>Calcul posé Connaître et mettre en œuvre un algorithme de calcul posé pour effectuer l'addition de nombres décimaux.</p>



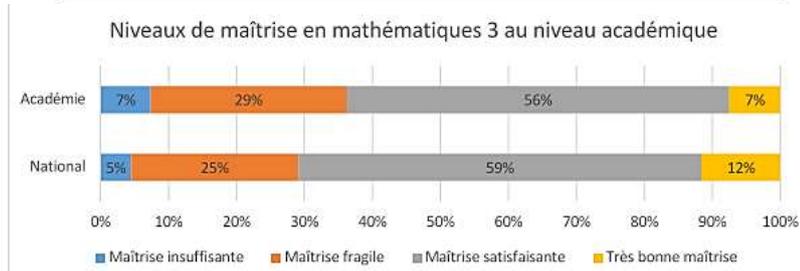
Thème 2 :

Résoudre des problèmes en utilisant des fractions, des nombres décimaux et le calcul
<p>Résoudre des problèmes mettant en jeu les quatre opérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sens des opérations ; - problème à une ou plusieurs étapes relevant des structures additive et/ou multiplicative.
<p>Organisation et gestion des données Prélever des données numériques à partir de supports variés. Lire ou construire des représentations de données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tableaux ; - diagrammes en bâtons, circulaires ou semi-circulaires.
<p>Proportionnalité Reconnaître et résoudre des problèmes relevant de la proportionnalité en utilisant une procédure adaptée : propriété de linéarité (additive et multiplicative), passage à l'unité, coefficient de proportionnalité.</p>



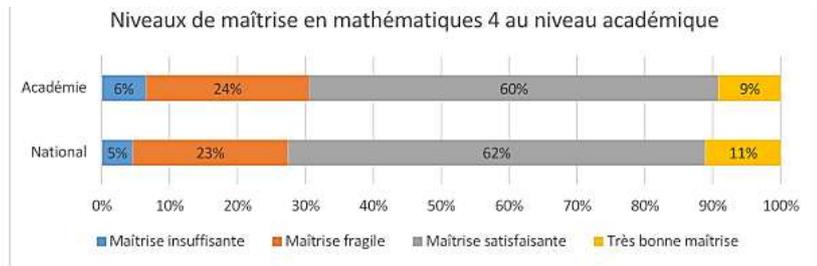
Thème 3 :

(Se) repérer et (se) déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations
Se repérer, décrire ou exécuter des déplacements, sur un plan ou sur une carte. Programmer des déplacements d'un robot ou ceux d'un personnage sur un écran en utilisant un logiciel de programmation.
Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, représenter, construire quelques solides et figures géométriques
Reconnaître, nommer, décrire des figures simples ou complexes (assemblages de figures simples) : - triangles, dont les triangles particuliers (triangle rectangle, triangle isocèle, triangle équilatéral) ; - quadrilatères, dont les quadrilatères particuliers (carré, rectangle, losange, première approche du parallélogramme) ; - cercle (comme ensemble des points situés à une distance donnée d'un point donné), disque.
Reconnaître, nommer, décrire des solides simples ou des assemblages de solides simples : cube, pavé droit, prisme droit, pyramide, cylindre, cône, boule : - vocabulaire associé à ces objets et à leurs propriétés : côté, sommet, angle, diagonale, polygone, centre, rayon, diamètre, milieu, hauteur solide, face, arête.
Réaliser, compléter et rédiger un programme de construction d'une figure plane.
Reconnaître et utiliser quelques relations géométriques
Relations de perpendicularité et de parallélisme - déterminer le plus court chemin entre un point et une droite.
Relations de perpendicularité et de parallélisme - perpendicularité, parallélisme.
Symétrie axiale - figures symétriques par rapport à un axe.



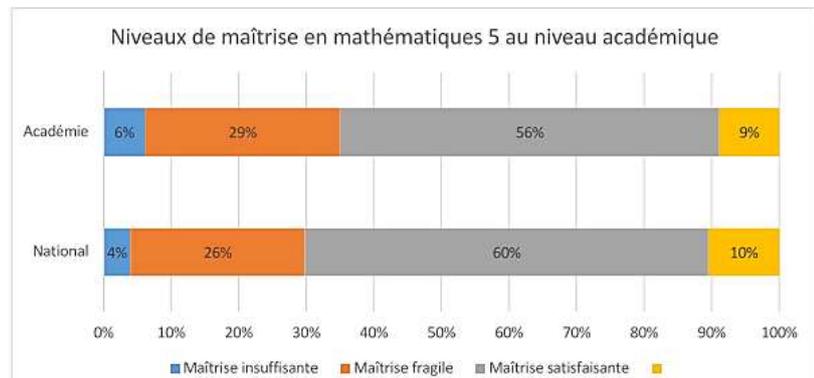
Thème 4 :

Comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux : longueur (périmètre), aire, volume, angle Utiliser le lexique, les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs
Longueurs - Unités relatives aux longueurs : relations entre les unités de longueur et les unités de numération.
Aires Déterminer la mesure de l'aire d'une surface à partir d'un pavage simple ou en utilisant une formule.
Volumes et contenances Estimer la mesure d'un volume ou d'une contenance par différentes procédures (transvasement, appréciation de l'ordre de grandeur) et l'exprimer dans une unité adaptée. Déterminer le volume d'un pavé droit en se rapportant à un dénombrement d'unités (cube de taille adaptée) ou en utilisant une formule : - Unités usuelles de contenance (multiples et sous-multiples du litre).
Angles Comparer des angles, en ayant ou non recours à leur mesure (par superposition, avec un calque). Estimer qu'un angle est droit, aigu ou obtus. Identifier des angles dans une figure géométrique.
Masse Unités relatives aux masses : relations entre les unités de longueur et les unités de numération (dans le prolongement du cycle 2).



Thème 5 :

Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux
Résoudre des problèmes dont la résolution mobilise simultanément des unités différentes de mesure et/ou des conversions.
Unités de mesures usuelles : jour, semaine, heure, minute, seconde, dixième de seconde, mois, année, siècle, millénaire
Calculer des périmètres, des aires ou des volumes, en mobilisant ou non, selon les cas, des formules. Formules donnant : - le périmètre d'un carré, d'un rectangle, la longueur d'un cercle ; - l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle, d'un disque ; - le volume d'un cube, d'un pavé droit
Calculer la durée écoulée entre deux instants donnés.
Déterminer un instant à partir de la connaissance d'un instant et d'une durée.
Proportionnalité
Identifier une situation de proportionnalité entre deux grandeurs à partir du sens de la situation. Résoudre un problème de proportionnalité impliquant des grandeurs.



ANNEXE 2

Nombre d'étudiants par filière rentrée 2018 :

Droit sciences politiques	124 339
Arts, lettres, sciences du langage	67 579
Langues	92 582
Sciences humaines et sociales	167 606
Plurilittres, langues, sciences humaines	9 354
Sciences fondamentales et application	158 944
Sciences de la nature et de la vie	62 776
Plursciences	34 207
Staps	48 194
Total disciplines de santé	71 235
Sciences économiques, gestion	142 208
Economie, AES	173 430
Total	1 152 454
Part maths	60%
part maths+SHS	74%

REFORME DES FILIERES GENERALES : Bacheliers 2021
Enseignements de spécialité et DUT

Correspondance entre enseignements de spécialité et DUT au regard des attendus en DUT ; l'ouverture d'esprit et la pluridisciplinarité étant par ailleurs encouragées.

Spécialité /DUT	Arts	Biologie Ecologie (lycées agricoles)	Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	Humanités, Littérature et Philosophie	Langues, Littératures et Cultures de étrangères	Littératures, Langues et Cultures de l'antiquité	Mathématiques	Informatique et Sciences informatiques	Physique Chimie	Sciences de la Vie et de la Terre	Sciences de l'Ingénieur	Sciences économiques et sociales
Chimie	complémentaire	adaptée	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptés	adaptée	très adaptés	très adaptés	très adaptés	complémentaire
CJ	complémentaire	complémentaire	très adaptée	adaptée	très adaptée	complémentaire	adaptée	adaptée	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptée
CS	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée	très adaptée
GACO	adaptée	complémentaire	très adaptée	très adaptée	très adaptée	complémentaire	adaptée	adaptée	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptée
GB	complémentaire	très adaptée	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptés	adaptée	très adaptés	très adaptés	très adaptés	complémentaire
GCCD	complémentaire	adaptée	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptés	très adaptés	très adaptés	adaptée	très adaptés	adaptée
GCGP	complémentaire	adaptée	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptés	adaptée	très adaptés	très adaptés	très adaptés	complémentaire
GEA	complémentaire	complémentaire	très adaptée	adaptée	très adaptée	complémentaire	très adaptés	adaptée	très adaptés	complémentaire	très adaptés	très adaptés
GEI	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptés	adaptée	très adaptés	adaptée	très adaptés	adaptée
GIM	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptés	très adaptés	très adaptés	adaptée	très adaptés	adaptée
GLT	complémentaire	complémentaire	très adaptée	adaptée	très adaptée	complémentaire	très adaptés	très adaptés	complémentaire	complémentaire	adaptée	très adaptée
GMP	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptés	adaptée	très adaptés	adaptée	très adaptés	complémentaire
GTE	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptés	adaptée	très adaptés	adaptée	très adaptés	complémentaire
HSE	complémentaire	très adaptés	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptés	complémentaire	très adaptés	très adaptés	très adaptés	complémentaire
Info	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptés	très adaptés	adaptée	adaptée	très adaptés	adaptée
InfoCom	très adaptée	complémentaire	très adaptée	très adaptée	très adaptée	adaptée	adaptée	adaptée	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptée
MMI	adaptée	complémentaire	complémentaire	adaptée	adaptée	complémentaire	adaptée	très adaptée	adaptée	complémentaire	adaptée	adaptée
MP	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptés	adaptée	très adaptés	adaptée	très adaptés	complémentaire
PEC	adaptée	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptés	adaptée	très adaptés	adaptée	très adaptés	adaptée
OUJO	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptés	très adaptés	très adaptés	adaptée	très adaptés	adaptée
RT	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptés	très adaptés	très adaptés	adaptée	très adaptés	adaptée
SGM	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	adaptée	complémentaire	très adaptés	adaptée	très adaptés	adaptée	très adaptés	adaptée
STID	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptés	très adaptés	très adaptés	adaptée	très adaptés	très adaptés
TC	complémentaire	complémentaire	très adaptée	adaptée	très adaptée	complémentaire	très adaptés	très adaptés	complémentaire	complémentaire	complémentaire	très adaptée

ANNEXE 3

Pour rappel, vous trouverez ci-après les 21 mesures pour l'enseignements des Mathématiques

PRIORITÉ AU PREMIER DEGRÉ

- 1** **Formation initiale**
Construire, dès 2018, la formation initiale des professeurs des écoles démarrant à Bac+1, de façon à assurer, dans une licence adaptée ou un parcours pluridisciplinaire, un volume suffisant d'enseignements dédié aux disciplines fondamentales.
- 2** **CP-CE1 en Rep+**
Inclure, dès septembre 2018, les mathématiques dans la priorité nationale décrétée en Rep+ pour les CP et CE1 à 12; étendre cette mesure à l'ensemble des Rep en 2020.
- 3** **Expérimentation à grande échelle**
Lancer, dès septembre 2018, sur le cycle 2, des expérimentations pour procéder à une évaluation scientifique de méthodes explicites et de l'efficacité de leur mise en œuvre.
- 4** **Équipement**
Proposer à toutes les écoles un équipement de base, accompagné de tutoriels, favorisant les manipulations d'objets réels ou virtuels.

MATHÉMATIQUES : EFFICACITÉ, PLAISIR ET AMBITION POUR TOUS

- 5** **Les étapes d'apprentissage**
Dès le plus jeune âge mettre en œuvre un apprentissage des mathématiques fondé sur
 - la manipulation et l'expérimentation;
 - la verbalisation;
 - l'abstraction.
- 6** **Le cours**
Rééquilibrer les séances d'enseignement de mathématiques: redonner leur place
 - au cours structuré et à sa trace écrite;
 - à la notion de preuve;
 - aux apprentissages explicites.
- 7** **Périscolaire et clubs**
Encourager les partenariats institutionnels avec le périscolaire et favoriser le développement de ce secteur. Recenser et pérenniser les clubs en lien avec les mathématiques (de modélisation, d'informatique, de jeux intelligents, etc.). Rémunérer les intervenants et adapter les emplois du temps des enseignants.
- 8** **Apports des autres disciplines**
Développer et renforcer les échanges entre les autres disciplines et les mathématiques; expliciter les liens entre la langue française et les mathématiques dès le plus jeune âge.
- 9** **Réconciliation**
Proposer aux élèves du lycée un module annuel de «réconciliation» avec les mathématiques sur des thématiques et des démarches nouvelles.
- 10** **Projets**
Assurer, dans les projets disciplinaires ou interdisciplinaires (EPI, TPE, PPCP, Grand oral, etc.), une place importante aux mathématiques et à l'informatique.

NOMBRES ET CALCULS

- 11** **Sens des nombres et des opérations**
Cultiver le sens des quatre opérations dès le CP. L'enseignement effectif des grandeurs et mesures à l'école primaire vient soutenir le sens des nombres et des opérations.
- 12** **Automatismes**
Développer les automatismes de calcul à tous les âges par des pratiques rituelles (répétition, calculs mental et intelligent, etc.), pour favoriser la mémorisation et libérer l'esprit des élèves en vue de la résolution de problèmes motivants.
- 13** **Paliers**
Définir des paliers sur les bases des nombres et du calcul. S'assurer de la maîtrise obligatoire de ces fondamentaux par tous, en mesurant trois fois par an, les acquis des élèves sur un nombre limité d'items simples et standardisés.

FORMATION CONTINUE ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- 14** **Référent mathématiques**
Développer la formation continue en mathématiques des professeurs des écoles. Dans chaque circonscription, favoriser le développement professionnel entre pairs et en équipe, et nommer un troisième conseiller pédagogique, « référent mathématiques ».
- 15** **Développement professionnel en équipe**
Développer la formation continue des professeurs de mathématiques à l'échelle locale, dans une logique de confiance, entre pairs et en équipe; promouvoir l'observation conjointe; dégager un temps commun dans les emplois du temps; identifier les personnes ressources.
- 16** **Laboratoire de mathématiques**
Expérimenter, financer et évaluer sous trois ans, dès septembre 2018, dans au moins cinq établissements et un campus des métiers par académie, la mise en place de laboratoires de mathématiques en lien avec l'enseignement supérieur et conçus comme autant de lieux de formation et de réflexion (disciplinaire, didactique et pédagogique) des équipes.

PILOTAGE ET ÉVALUATION

- 17** **Priorité nationale**
Inscrire les mathématiques comme une priorité nationale en mobilisant tous les acteurs de la chaîne institutionnelle (recteurs, cadres, formateurs, enseignants).
- 18** **Expert de haut niveau en mathématiques**
Créer un poste d'expert de haut niveau en mathématiques à la Dgesci : responsable du suivi et de la mise en œuvre des préconisations de ce rapport au niveau national, il s'appuiera sur un réseau de chargés de mission académiques. Une évaluation de la mise en œuvre de ces mesures sera effectuée dans trois ans.
- 19** **Égalité femmes-hommes**
Former les enseignants et l'encadrement aux problématiques liées à l'égalité femmes-hommes en mathématiques (stéréotypes de genre, orientation professionnelle, réussite, etc.).
- 20** **Manuels**
Les manuels de mathématiques feront l'objet d'un positionnement sur une échelle, par un comité scientifique, en regard de chacun des critères d'une courte liste arrêtée par ce même comité.
- 21** **Montée en puissance d'un portail de ressources**
Doter ce portail de ressources en lien avec les mathématiques de moyens logistiques et de fonctionnement suffisants pour remplir pleinement ses missions.